

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Tchibanga/ Insolite : il meurt après avoir été agressé par un fantôme

IL ressort de ce fait pour le moins ubuesque que Mihindou, un habitant du village Bibora situé non loin de Tchibanga, aurait été en affaires avec un revenant. L'homme aurait, dit-on, promis une femme au spectre qui, las d'attendre sa promesse, aurait décidé de laver cet affront. Aussi, lui aurait-il asséné des coups à l'origine du décès du quinquagénaire peu de temps après.

Lung MOUSSAVOU
Tchibanga/ Gabon

MIHINDOU alias Gidem, Gabonais proche de la cinquantaine, est décédé le 8 novembre dernier dans des conditions étranges. En effet, ce dernier aurait été agressé par un fantôme, avec lequel, semble-t-il, il aurait été en "affaires". Selon les informations rapportées par une source autorisée, les faits se seraient produits à Bibora, une bourgade située au PK 12 du chef-lieu de la province de la Nyanga. Aussi, ressort-il de cette histoire invraisemblable que Mihindou aurait préalablement signé un pacte avec un fantôme. Lequel aurait exprimé à son partenaire un besoin urgent d'avoir une femme avec laquelle il va convoler en justes noces dans le monde invisible.


D'ailleurs, le revenant se serait bien préparé en prenant toutes les dispositions aux fins de la concrétisation de cette union. Sauf que l'esprit aurait manifestement patienté en vain. Raison pour laquelle le "futur marié" aurait décidé de passer le 8 novembre passé à la vitesse supérieure. Ce jour-là en fin d'après-midi, le fantôme se serait alors présenté à son "associé", qui rentrait de brousse. Les témoins de la scène ont indiqué avoir suivi un échange vif entre le fantôme et l'être humain. L'esprit aurait our asséné des coups violents au second à la hauteur du ventre. Et un villageois de confier: "Les coups n'ont pas terrassé Mihindou sur-le-champ, même s'il est tombé. Mais, c'est le soir vers 20 heures qu'il a rendu l'âme". De quoi

est-il mort en réalité ? Une chose est certaine les autorités judiciaires n'ont pas sollicité le médecin légiste de l'Hôpital régional Benjamin-Ngoubou de Tchibanga pour faire l'autopsie du corps du malheureux. Mihindou a été inhumé dans son village natal le jeudi 10 novembre dernier après, bien entendu, les constatations d'usage effectuées par les Officiers de police judiciaire (OPJ).



Photo: IMM/L'Union

La mystérieuse affaire s'est vite répandue dans la commune.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°01

Appel d'offres régional ouvert n°154/BEAC/SG-DPMG/AORO/Bien/2022 pour la réhabilitation, en lots indépendants, des Centres de la BEAC au Congo

Dans le cadre du programme de réhabilitation des Centres, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite réhabiliter les installations de ses Centres au Congo. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission. L'appel d'offres est subdivisé en lots comme suit :

- lot n°1 « Réhabilitation des installations de climatisation de la Direction Nationale de Brazzaville » ;
- lot n°2 « Réhabilitation des installations de climatisation de l'Agence de Ouesso » ;
- lot n°3 « Réhabilitation des installations de climatisation de l'Agence de Pointe-Noire » ;
- lot n°4 « Réhabilitation des installations électriques de la Direction Nationale de Brazzaville » ;
- lot n°5 « Travaux d'étanchéité à la Direction Nationale de Brazzaville » ;
- lot n°6 « Travaux d'étanchéité à l'Agence de Pointe-Noire » ;
- lot n°7 « Travaux d'étanchéité à l'Agence de Ouesso ».

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : egam.sex@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de **de cinq cent mille (500 000) francs CFA** ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception de celui du Bureau de Paris.

Les entreprises, s'étant acquittées des frais de soumission, sont autorisées à effectuer la visite de site. Elles devront en faire la demande, par écrit, à l'adresse suivante egam.sex@beac.int.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire **d'un million (1 000 000) FCF**, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **mercredi 07 décembre 2022 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **deux phases**. Les plis administratifs et techniques, le **mercredi 07 décembre 2022 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis financiers à une date qui sera communiquée ultérieurement. Les séances d'ouverture se tiendront par visioconférence en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le 27 OCT 2022

Le Président de la Commission,

